

POSTE D'EDUCATEUR SPORTIF JUDO / DISCIPLINES ASSOCIEES

Le club de judo de Combourg, entre Rennes et Saint-Malo, 85 licenciés, recrute un éducateur sportif à compter de la rentrée de septembre 2015, pour l'ouverture du nouveau dojo.

Contrat à durée indéterminée, estimé à 10 heures par semaine ce jour (sous réserve d'évolution rapide voire dès la prise de fonction)

- + les activités scolaires et périscolaires à développer.
- + l'activité adulte à mettre en place
-

Classification du poste : groupe 4 technicien de la CCNS

Sous l'autorité et en collaboration avec le bureau et le président du club, il aura pour missions :

- ▶ la mise en œuvre du projet éducatif du club
- ▶ la préparation, l'organisation et l'animation des cours loisirs et compétition
- ▶ la préparation et l'encadrement des compétiteurs : liste des compétitions, gestion des passeports, suivi et compte rendu des résultats, coaching,.....
- ▶ le contrôle de l'entretien courant du matériel et des équipements mis à disposition
- ▶ la conception et l'animation d'actions de développement

Le poste sera viable pour quelqu'un qui souhaite construire un projet de développement pour ce jeune club. Dojo neuf à la rentrée 2015.

Activités adultes à mettre en place / activités jeunes à développer.

L'éducateur professionnel devra faire preuve de capacités d'organisation, d'animation, de communication avec tous les adhérents et d'une aptitude au travail en équipe avec les dirigeants du club.

Diplômes et compétences requis :

- Diplômes : être titulaire du BEES 1° degré, ou autre diplôme supérieur ou équivalent (BPJEPS option judo-jujitsu, D.E...)

- Compétences demandées :

Bonne connaissance technique, pédagogique et sportive de l'activité

Bonne capacité à travailler en équipe et disponibilité adaptée

Maîtrise de l'outil informatique de base

Pour tout renseignement, s'adresser à la présidente du club : Marie-Anne BERTEL (uniquement par mail)

judoipponclubcombourg@orange.fr

Merci de transmettre votre candidature (CV+ lettre de motivation) par courriel **avant le 25 avril 2015**